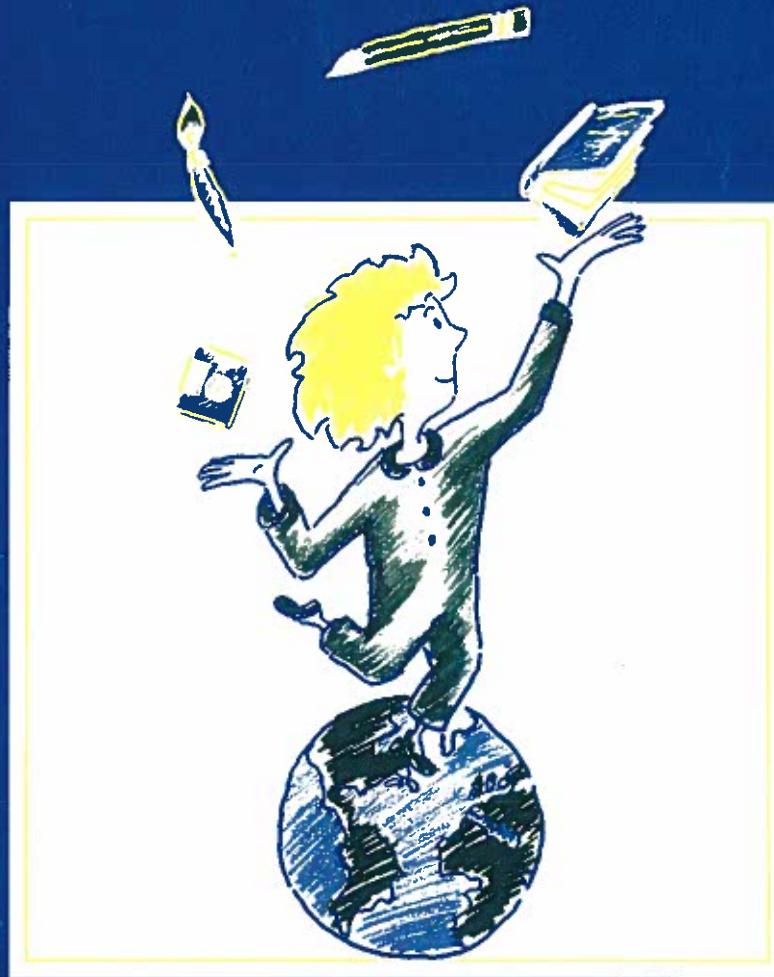


PRÉPARER LES JEUNES AU 21^e SIÈCLE



RAPPORT DU GROUPE DE TRAVAIL

SUR LES PROFILS DE FORMATION

AU PRIMAIRE ET AU SECONDAIRE

PRÉPARER LES JEUNES AU 21^e SIÈCLE



RAPPORT DU GROUPE DE TRAVAIL

SUR LES PROFILS DE FORMATION

AU PRIMAIRE ET AU SECONDAIRE

JUIN 1994

**La Direction des communications
du ministère de l'Éducation du Québec
a collaboré à l'édition de ce rapport**

**© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 1994 — 9495-0121**

ISBN 2-550-29521-8

Dépôt légal — Bibliothèque nationale du Québec, 1994

Présentation

Le 2 juin 1994

Monsieur Jacques Chagnon
Ministre de l'Éducation
Gouvernement du Québec
1033, rue De La Chevrotière
16^e étage
Québec (Québec)
G1R 5K9

Monsieur le Ministre,

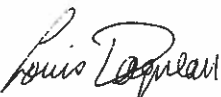
Conformément au mandat que vous lui avez confié le 30 mars 1994, le Groupe de travail sur les profils de formation au primaire et au secondaire a l'honneur de vous soumettre son rapport. Vous souhaitez que le Groupe de travail fasse diligence et vous propose des éléments de réflexion devant servir de base à une consultation de la population sur la question des profils de formation du primaire et du secondaire. Le Groupe de travail croit que son rapport répond aussi fidèlement que possible à ce mandat précis et limité.

De plus, les membres du Groupe de travail se réjouissent de vous remettre un rapport en tous points unanime.

Le président,




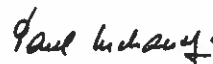
Claude Corbo



Louis Dagneau



John H. Dinsmore


Fatima Houda-Pepin

Paul Inchauspé



Hélène Simard


Raymonde Touzin

Québec, le 16 juin 1994

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

C'est avec le plus vif intérêt que j'ai pris connaissance de la réflexion des membres du **Groupe de travail sur les profils de formation au primaire et au secondaire.**

Nous disposons maintenant d'un outil de base précieux pour entreprendre un exercice collectif d'analyse et de réflexion qui nous mènera à déterminer les niveaux de connaissances que nos jeunes devront atteindre au terme du primaire et du secondaire, afin de bien relever les nouveaux défis du XXI^e siècle.

J'invite donc tous ceux et celles qui ont la passion des jeunes à faire connaître leur vision pour que la société québécoise de demain soit une société moderne sur le plan technologique et humaniste quant à ses valeurs.



Jacques Chagnon
Ministre de l'Éducation

Remerciements

Le Groupe de travail a pu réaliser son mandat grâce à la collaboration de mesdames Anna Coia, secrétaire-coordonnatrice, Silvie Delorme, adjointe, et Suzanne Pelletier, Germaine Dumontier-Boulerice, Maud Harvey-Tremblay, secrétaires, toutes du rectorat de l'Université du Québec à Montréal. Qu'elles reçoivent ici les remerciements des membres du Groupe de travail pour leur efficacité et leur dévouement.

Le Groupe de travail désire également remercier madame Carole Pâquet, réviseure, aux Services linguistiques du ministère de l'Éducation, pour la révision linguistique du texte français; les imperfections linguistiques qui subsistent ne sont pas de sa responsabilité, et mesdames Verna Delaney et Lena Day, toutes deux du Ministère, pour la traduction anglaise.

C.C.

Note: Les termes employés pour désigner des *personnes* sont pris au sens générique. Ils ont à la fois la valeur d'un féminin et d'un masculin.

Nous avons écrit ce texte en pensant aux jeunes du Québec et pour témoigner de notre confiance en eux.

Le Groupe de travail

Table des matières

Présentation	iii
Remerciements	vii
Introduction	1
1. Ouverture: Regard sur le monde du XXI^e siècle	5
2. Les finalités et les rôles de l'école	13
3. Les profils de formation nécessaires	21
Conclusion	39
Annexes	
1. Mandat du Groupe de travail	
2. Composition du Groupe de travail	41

Introduction

Une question cruciale

Que faut-il savoir au sortir de l'école primaire et secondaire?

Au Québec, des dizaines de milliers de personnes – des parents, des employeurs, des enseignants et des éducateurs, des responsables administratifs et politiques, les jeunes eux-mêmes – se posent cette question cruciale. Que faut-il savoir? que faut-il savoir faire? que faut-il savoir être au terme des études primaires et secondaires? Le taux élevé d'échecs ou d'abandons scolaires, les difficultés des jeunes à maîtriser la langue, la difficulté à trouver et à conserver un emploi, les incertitudes devant l'avenir, etc., tous ces phénomènes nous ramènent rapidement à la même interrogation.

Il faut savoir ce que l'on doit savoir au sortir de l'école. Et pour trois raisons :

- pour assurer à chaque personne le plein développement de son potentiel;
- pour rendre chaque personne capable d'assumer le changement;
- pour élargir les options de carrière de chaque personne.

Une question répandue

Cette question ne se pose pas qu'au Québec, mais aussi dans plusieurs autres pays qui sont déjà activement engagés dans la recherche de réponses.

Aux États-Unis :

- en 1984, le rapport *A Nation at Risk* propose les apprentissages essentiels que doit maîtriser tout jeune au sortir du «High School»;
- en 1992, le «Secretary's Commission on Achieving Necessary Skills» précise un ensemble de compétences de base qu'il faut maîtriser en vue du marché du travail;
- en 1994, le Congrès adopte une loi portant sur les connaissances et les compétences requises d'un élève au terme du secondaire («Goals 2000 : Educate America Act»);

En France :

- en 1991, le document *Les cycles à l'école primaire* définit minutieusement les compétences à acquérir à chaque cycle du primaire.

Au Canada :

- en 1992, le Forum Entreprises-Universités publie un document intitulé *Objectifs d'apprentissage de la maternelle au secondaire*;
- en 1993, le Conference Board définit le «Profil de compétences relatives à l'employabilité»;
- diverses provinces (par exemple, la Saskatchewan en 1988) ont mené ou poursuivent des réflexions sur le même thème.

Et au Québec?

Au Québec, depuis une génération, on a beaucoup réfléchi sur l'éducation. Au cours des années 60, il y a eu la Commission Parent qui a refait le système d'éducation, puis la Commission Rioux qui a repensé la formation en arts. En 1979, il y eut le document *L'école québécoise. Énoncé de politique et Plan d'action*. Mais, les années 60, 70, 80 sont derrière nous et déjà une partie des années 90. Le monde change à un rythme accéléré et il faut penser à la préparation de nos jeunes pour le XXI^e siècle. Voilà pourquoi ressurgit la question cruciale de ce qu'on appelle les *profils de formation*, c'est-à-dire, comme le demandait, en novembre 1993, la ministre de l'Éducation dans le document *Faire avancer l'école* :

«Que devraient savoir les jeunes à la fin du secondaire ? Que devraient-ils savoir faire et savoir être?»

Instinctivement, tous les Québécois sentent l'importance cruciale de cette question. La réponse qu'une société apporte à cette question commande directement les choix de programmes, de cours, de manières d'enseigner, la manière même d'organiser l'école et de définir son rôle.

Vers un débat de société

En fait, la question de savoir ce que les jeunes doivent savoir au sortir de l'école est tellement fondamentale qu'elle exige un large débat de société. C'est d'abord aux citoyens eux-mêmes qu'appartient la responsabilité de définir le rôle de l'école et d'identifier ce qu'elle doit apprendre aux jeunes. En raison du rythme accéléré des changements sociaux, économiques, technologiques, cette tâche est évidemment plus complexe, mais elle doit être menée à terme.

Le ministre de l'Éducation du Québec a décidé, le 30 mars 1994, de provoquer une «vaste discussion où il nous faudra répondre à la question : quel bagage de connaissances une jeune ou un jeune doit-il posséder à la fin de son cours primaire et à la fin du secondaire?»

Pour déclencher le débat, le ministre a constitué un Groupe de travail auquel il a demandé de «produire un texte concis et court - quelques pages devraient suffire - accessible à un large public et constitué d'énoncés clairement circonscrits et aisément repérables» (voir en annexe le mandat du Groupe de travail). Il s'agit donc essentiellement de formuler des *éléments de réflexion devant servir de base à une consultation de la population*.

Nature et portée de ce document

Dans le cadre du mandat et de l'échéancier très court fixés par le ministre, le Groupe de travail a conçu son rapport comme étant un *encouragement à engager et à poursuivre un vaste débat de société*. Le Groupe de travail ne prétend ni détenir toutes les réponses à la question des profils de formation ni prendre la place des enseignants et de tous les autres spécialistes de l'éducation. Ceux-ci ont une expérience et une expertise précieuses qui doivent aussi être mises à contribution dans le débat de société qui s'amorce.

Le Groupe de travail, ce sont des citoyens qui formulent des préoccupations et des réflexions destinées directement à leurs concitoyens sur :

- les enjeux essentiels de l'école en fonction du monde du XXI^e siècle;
- les questions les plus importantes pour la formation des jeunes;
- un projet d'école adapté aux exigences du monde du XXI^e siècle.

Le document qui suit est donc un point de départ, une invitation à la réflexion, un encouragement à nos concitoyens à regarder en face des questions fondamentales et à formuler les réponses qu'ils jugent les plus appropriées.

1. Ouverture : Regard sur le monde du XXI^e siècle

«Il est difficile de discerner les traits de la société contemporaine qui annoncent la société de demain et deux écueils sont particulièrement à éviter; celui du conservatisme qui empêche de voir les changements et celui de la science-fiction qui grossit l'apparition de quelques nouveautés techniques et qui, à partir d'innovations spectaculaires, brosse le tableau d'une société bouleversée de fond en comble».¹

Les enfants et les adolescents qui fréquentent aujourd'hui l'école québécoise, et davantage leurs cadets, vivront l'essentiel de leur vie au XXI^e siècle. À moins d'une catastrophe imprévue, la très grande majorité de nos enfants et de nos adolescents atteindront les années 2050 à 2075. C'est au monde du XXI^e siècle que l'école québécoise doit les préparer.

S'il est toujours périlleux de chercher à imaginer l'avenir, il apparaît tout de même possible de dégager au moins les grands traits du monde où vivront les enfants et adolescents d'aujourd'hui. Cela est un préalable indispensable à une réflexion sur l'école.

Une chose est certaine : le monde du XXI^e siècle sera en bouleversement profond, massif, constant et accéléré. Ce monde exigera des êtres humains, comme des sociétés, d'immenses capacités d'adaptation, de solution de problèmes et de créativité.

À l'heure actuelle, il apparaît réaliste de penser que le monde du XXI^e siècle sera façonné par trois grandes tendances qui font déjà partie de notre expérience quotidienne :

- internationalisation et mondialisation;
- explosion des connaissances et développement accéléré des technologies;
- complexification de la vie en société.

Ces trois tendances, étroitement liées entre elles, influent l'une sur l'autre et se renforcent mutuellement. Chacune suggère et même prescrit des actions à l'école québécoise. Examinons ces tendances en sachant que l'important, ce n'est pas chaque détail, mais l'image globale du monde du XXI^e siècle qui s'en dégage.

(1) Internationalisation et mondialisation

Toutes les sociétés sont entrées, d'une façon irréversible, dans une ère d'internationalisation et de mondialisation. Cela affectera tous les aspects de la vie des individus et des peuples. En termes simples, cela veut dire que le destin de chaque pays se développe en interdépendance avec celui de tous les autres et que, par-delà leur appartenance à l'un ou l'autre des grands continents, les pays et les peuples se retrouvent dans un monde unique et constituant, pour repren-

1. Rapport de la Commission d'enquête sur l'enseignement des arts au Québec, 1968, tome 1, page 31.

dre une expression familière, un seul et même village planétaire. L'internationalisation et la mondialisation se reconnaissent à travers une accumulation de phénomènes qui nous sont devenus familiers et qui touchent particulièrement notre vie quotidienne.

- fin de l'isolement des sociétés : toutes les sociétés sont en contact les unes avec les autres et de plus en plus en interdépendance les unes des autres.
- accroissement et intensification des moyens de communication: la télévision, la téléphonie, les télécommunications renforcées par les satellites de communication, le développement considérable des moyens de transport, tout cela accroît et facilite immensément le déplacement des biens et marchandises, des capitaux, des personnes, des services, des idées.
- élargissement méthodique des marchés jusqu'à la constitution d'un seul marché mondial dans un contexte de libéralisation du commerce et des échanges. De plus en plus de grandes régions géographiques s'unissent en larges blocs économiques. L'ALENA est à la fois un exemple parmi bien d'autres et le prélude à une zone de libre-échange englobant toutes les Amériques.
- la liberté de commerce intensifie la concurrence entre les nations aussi bien que leur interdépendance et la spécialisation progressive de leurs économies. Seuls les producteurs les plus innovateurs et les plus efficaces s'assurent des débouchés stables sur les marchés mondiaux. Certains pays réussissent moins bien: les écarts entre pays riches et pays pauvres s'accroissent.
- sur les marchés mondiaux, l'offre de biens et de services, accrue par des techniques de production de plus en plus efficaces, requiert de plus en plus d'innovations pour convaincre des consommateurs qui ont de plus en plus de choix. La spécialisation innovatrice de la production, le souci de la qualité et l'attention aux clients de cultures très différentes sont les conditions du succès économique.
- le déplacement des lieux de production et les échanges commerciaux entraînent des mouvements de capitaux, de population, d'idées, de valeurs culturelles. Les frontières politiques sont de plus en plus perméables aux influences culturelles les plus diverses. Les sociétés connaissent la diversification ethnique et culturelle et perdent leur homogénéité. L'identité culturelle de chaque peuple est appelée à s'enrichir d'éléments venus d'ailleurs et transportés par le commerce et les médias de communication. Le métissage culturel transforme le développement des nations.

Ni le Québec ni aucune autre société n'échappera à une évolution marquée par l'internationalisation et la mondialisation. Les facettes économiques, sociales, politiques, culturelles et spirituelles de l'expérience humaine sont transformées en profondeur par une interdépendance croissante des sociétés. L'isolement des sociétés est fini; elles vivront toutes dans un même monde, en échangeant quotidiennement, dans un marché mondial unique, des biens, des services, des capitaux, des idées, des valeurs. Mais, les sociétés ne se développeront pas au même rythme et il y aura des différences de richesse, de puissance et de culture qui pourront être plus aiguës encore que maintenant.

Piste de réflexion 1

N'est-il pas indispensable que l'école québécoise mette davantage l'accent sur la maîtrise des connaissances linguistiques, géographiques, historiques et culturelles nécessaires à la vie dans une société profondément transformée par l'internationalisation, la mondialisation et la diversité ethnique et culturelle?

(2) Explosion des connaissances et développement accéléré des technologies

Le monde du XXI^e siècle se caractérisera par l'explosion continue des connaissances scientifiques et le développement accéléré des technologies. Tous les aspects de l'existence humaine en seront continuellement et profondément transformés. Si, depuis l'invention de la machine à vapeur jusqu'à celle du micro-ordinateur, le genre humain a transformé la face du monde et son cadre de vie, cela n'est presque rien devant l'accumulation prévisible de nouvelles connaissances scientifiques et de nouvelles innovations technologiques. L'humanité a produit plus de connaissances scientifiques depuis 1900 qu'elle n'en avait accumulées depuis son apparition sur la planète. Les innovations technologiques s'accumulent aussi à un rythme vertigineux, comme nous le constatons dans notre vie quotidienne envahie depuis à peine une décennie par la téléphonie cellulaire, la vidéocassette, le micro-ordinateur, etc.

En se gardant bien d'annoncer un paradis terrestre résultant de cette explosion des connaissances et des technologies, on peut en prévoir certaines conséquences:

- la connaissance et la technologie sont devenues la vraie richesse des sociétés et, dans la compétition mondiale, la source de leur productivité. Ce sont donc les bases de la puissance des individus, des entreprises, des sociétés. De nouvelles découvertes scientifiques ou technologiques pourront à tout moment bouleverser la production de biens et services et redistribuer les cartes de la richesse et de la puissance entre les sociétés;
- l'évolution accélérée de la connaissance et de la technologie accroît la désuétude des techniques en place et exige des individus et des sociétés une immense capacité d'adaptation;
- pour demeurer performant dans son travail, l'individu doit apprendre de façon constante et permanente;
- sous l'impact conjugué de l'internationalisation et de l'explosion de la connaissance et de la technologie, de nouveaux emplois, de nouvelles pratiques professionnelles se créeront dont on ne peut avec certitude discerner aujourd'hui les caractéristiques et les exigences. Ce qu'on sait, c'est que 50%, et bientôt 60% des nouveaux emplois, exigeront 17 années de scolarité.

Piste de réflexion 2

N'est-il pas indispensable que l'école québécoise mette davantage l'accent sur la culture scientifique et technologique pour que les individus comprennent davantage l'impact de la science et de la technologie sur leur vie et leur société et soient capables de s'adapter aux transformations qu'elles apportent?

Parmi toutes les technologies qui se développeront au cours du siècle prochain, les technologies de l'information, dont le micro-ordinateur est l'incarnation la plus visible dans notre vie quotidienne, méritent une attention particulière. Une très importante proportion des activités de production sera transformée par les technologies de l'information et les métiers et les professions devront incorporer l'usage de l'ordinateur sous une forme de plus en plus sophistiquée et puissante. Les technologies de l'information sont déjà en voie de devenir les technologies centrales de tous les domaines d'activité économique. Elles réorganisent en profondeur toutes les manières de travailler. Par-delà le travail, elles bouleversent la vie quotidienne dans le loisir, l'éducation, le soin de la santé, etc. Entre autres conséquences :

- un accès facilité, par le mariage avec les technologies de communication, à la totalité des connaissances et des informations en rassemblant, d'une manière de plus en plus facile pour l'utilisateur et de mieux en mieux intégrée, des données quantitatives, des textes, des sons, des images. Le caractère interactif de cet accès crée littéralement une salle de cours électronique à laquelle on peut accéder au moment de son choix. Ce qu'on appelle «l'auto-route électronique» deviendra l'axe central autour duquel se réorganisent les sociétés;
- la désuétude et l'inutilité d'un nombre croissant de compétences professionnelles : l'ordinateur effectue mieux et à meilleur compte que le travail humain un nombre croissant de tâches de production ou de service. Les guichets bancaires automatisés en sont un exemple banal mais annonciateur d'autres changements à venir;
- la transformation des activités de travail qui n'auront pas été supprimées : l'accès à la totalité de l'information, la constitution de vastes réseaux électroniques, modifieront en profondeur les hiérarchies des organisations, les rapports entre individus et entre eux et les entreprises, les manières de travailler. Le télé-travail (toutes les formes de travail en dehors des milieux traditionnels) est une première illustration de cette transformation qui n'en est qu'à ses premiers balbutiements;
- un effet profond sur l'esprit humain. Ces technologies de l'information ne sont pas un simple outil nouveau au bout de la main de l'être humain. Elles réorganisent la manière de penser et de créer; elles apportent leur langage propre, leur propre logique et leur propre façon d'organiser la réflexion et le travail de l'intelligence. Les technologies de l'information amèneront une révolution dans la civilisation humaine qui sera aussi importante, sinon plus, que celle qui a été amenée par des inventions aussi capitales que la roue, l'écriture, la machine à vapeur. La culture humaine s'en trouvera profondément modifiée.

Il est pensable que l'on assiste à un renversement étonnant de l'organisation des sociétés. En effet, si, durant des siècles, les privilégiés étaient les individus

jouissant de richesse, de loisirs et libérés de l'obligation de travailler, il se peut que les privilégiés de l'avenir soient les individus capables de travailler dans un environnement métamorphosé par les technologies, l'oisiveté étant, avec la pauvreté, le lot des individus inaptes à un travail utile et socialement valorisé.

Face à l'explosion des connaissances et des technologies, il apparaît justifié de penser que les personnes les plus compétentes se caractériseront par une capacité de s'adapter continuellement à la maîtrise de nouvelles connaissances, par la capacité d'utiliser les technologies de l'information, par la créativité, l'aptitude à la solution de problèmes et l'habileté dans les relations avec leurs collègues de travail. Sur la base des acquis scolaires, les êtres humains les plus épanouis seront ceux capables d'être de permanents autodidactes.

Piste de réflexion 3

N'est-il pas indispensable que l'école québécoise mette davantage l'accent sur une formation adaptée aux exigences des technologies de l'information et sur une familiarisation avec ces technologies assurant aux individus la capacité d'en intégrer la culture, de s'adapter à leurs transformations successives et de les utiliser aussi simplement et efficacement que le téléphone d'aujourd'hui?

(3) Une vie sociale complexe

Les caractéristiques de la vie sociale dans le monde du XXI^e siècle sont plus difficiles à identifier que l'internationalisation et la mondialisation des activités économiques et des échanges commerciaux ou que l'explosion continue des connaissances et des technologies. La complexité des phénomènes sociaux rend la prévision plus fragile. Mais, on peut imaginer, avec une assurance raisonnable, que la vie sociale se caractérisera par une très grande et croissante complexité :

- la préservation de l'environnement naturel exigera de délicats équilibres avec les impératifs du développement économique;
- des divisions sociales entre ceux qui savent accéder à la connaissance et à la maîtrise de la technologie, et qui pourront travailler, et un nombre important d'exclus frappés de chômage massif et durable, créeront des tensions vives dans les sociétés;
- le très inégal partage de la richesse, dans les sociétés et entre les sociétés, créera aussi de très vives tensions, sinon des conflits ouverts entre possédants et dépossédés;
- l'explosion démographique dans certaines régions du monde et la stagnation et le vieillissement des populations dans d'autres régions forceront l'instauration de nouveaux équilibres économiques et politiques à l'échelle mondiale;
- la facilité des communications, les migrations de population encouragées par l'aspiration à une vie meilleure ou par les impératifs du commerce amèneront une diversification ethnique et culturelle des sociétés. L'interpénétration des cultures, les tendances au métissage obligeront les sociétés à développer de nouveaux mécanismes de cohésion;

- la constitution des grands blocs économiques et politiques et l'uniformisation culturelle qu'elle favorise engendreront des tendances à l'affirmation des identités nationales ou minoritaires;
- les systèmes politiques démocratiques devront imaginer des réconciliations difficiles entre le raffinement des droits des individus ou des minorités et les exigences de la solidarité et de la responsabilité civiques. De même, il faudra inventer des moyens de préserver le débat politique rationnel face au bombardement ininterrompu d'images et de slogans émanant de médias de communication omniprésents et bruyants;
- les rôles des sexes, les structures familiales et communautaires devront s'adapter, se réinventer même, dans un monde où les valeurs, les idées, les mœurs seront assujetties à un changement incessant découlant de l'explosion des connaissances et de la multiplication des influences culturelles les plus diverses;
- les croyances et les sentiments religieux, quel que soit le devenir des Églises officielles, demeureront vigoureux; les contacts se multiplieront entre personnes de traditions et de confessions religieuses différentes;
- la montée de xénophobies et de nationalismes radicaux pourra déclencher des affrontements violents dans les sociétés ou entre les sociétés, surtout si cela se trouve alimenté par les inégalités économiques;
- les inégalités économiques à l'échelle locale ou internationale, l'exclusion de la maîtrise du développement scientifique et technologique, l'usure des idéologies politiques, la complexité même de la vie en société, pourront provoquer des réactions caractérisées par le fanatisme politique ou religieux et par le rejet radical et violent du monde en place;
- le développement permanent et massif des sciences et des technologies amènera des problèmes éthiques d'une bouleversante complexité : les manipulations génétiques, la fabrication artificielle de la vie, les transformations chimiques de la santé ou de la personnalité, les possibilités de contrôler la vie privée et intime des personnes, l'omniprésence envahissante des médias, l'euthanasie et les techniques de contrôle de la mort, etc., tout cela exposera les individus, dans leur vie personnelle, et les sociétés à des choix éthiques à la fois très compliqués et profondément déchirants.

Voilà quelques traits qui se laissent deviner de la société du XXI^e siècle dans laquelle nos enfants et nos adolescents d'aujourd'hui vivront leur vie d'adultes, de parents, de citoyens, de travailleurs, d'ici les années 2050 à 2075.

À cela, il faut ajouter deux considérations.

D'une part, nos enfants et nos adolescents seront aussi membres de la société québécoise du XXI^e siècle. Les jeunes Québécois d'origines diverses seront membres d'une société originale dans son milieu nord-américain, une société attachée à son identité particulière mais entraînée dans des mouvements planétaires de civilisation, une société capable d'apporter une contribution unique au patrimoine commun de l'espèce humaine. Dans les décennies qui viennent, la société québécoise sera appelée à faire sa place dans un monde dominé par des nations puissantes par leur nombre, leur dynamisme et leur richesse. Ces enfants et ces adolescents, devenus adultes, devront tirer de leur appartenance québécoise une source de force et de vitalité dans le monde du XXI^e siècle, plutôt que de la subir comme un handicap.

D'autre part, dans cette vie sociale très complexe qui les attend, nos enfants et nos adolescents seront des femmes et des hommes qui chercheront le bonheur, des valeurs auxquelles ancrer leur existence et aussi un sens à donner à la vie.

L'école doit préparer non seulement au travail, mais à l'expérience humaine et à un exercice lucide et responsable de la citoyenneté.

Piste de réflexion 4

N'est-il pas indispensable que l'école québécoise assure une connaissance approfondie de l'organisation économique, sociale et politique et des caractéristiques culturelles de la société québécoise procurant une éducation civique qui rende les individus capables d'assumer leurs responsabilités de citoyen dans une société diversifiée ouverte sur un monde très complexe?

Il faut que l'école contribue à maintenir le Québec dans le peloton de tête des sociétés les plus développées et le protège de la nécessité de toujours s'engager dans les efforts de rattrapage.

2. Les finalités et les rôles de l'école

Au cours des années 60, le Rapport Parent définissait le cadre général du système d'éducation que le Québec était appelé à se donner. Mais vers la fin des années 70, au terme du plus large mouvement de consultation mené au Québec en matière d'éducation, le gouvernement énonçait une politique et un plan d'action pour l'école primaire et secondaire². L'école québécoise actuelle est marquée par ce texte qui définit, entre autres, les finalités et les rôles que l'école doit exercer. Or, pour relever les défis nouveaux qui nous attendent, le Groupe de travail pense que ces rôles doivent être mieux recentrés sur quelques éléments essentiels. Aussi, le débat sur les rôles que l'école doit privilégier lui semble aussi important que celui portant sur les profils de formation.

L'éducation et même la formation ne sont pas le monopole de l'école. Les familles, les institutions religieuses, les associations, les médias s'en préoccupent aussi à des titres divers. Le Groupe de travail n'entend pas établir ici le partage idéal des rôles propres exercés par ces différentes institutions ni les rapports que l'école doit entretenir avec elles. Dans ce contexte, il tient à rappeler que l'atteinte des profils de formation à la sortie de l'école requiert des profils d'entrée appropriés. *Toute politique d'éducation doit reposer sur une politique de préparation dès la petite enfance à l'école et sur une politique soutenant la famille comme lieu d'accompagnement et de renforcement du processus scolaire.*

Les rôles dont il sera ici question sont les rôles essentiels sur lesquels l'école doit se concentrer. Parce que nul mieux que l'école ne peut accomplir ces rôles. Parce que la formation requise par le monde du XXI^e siècle requiert plus que jamais l'exercice de ces rôles. Parce que l'école actuelle doit recentrer ses actions pour que ces rôles essentiels soient mieux accomplis.

2.1. Assurer le développement intellectuel

Une formation intellectuelle qui vise l'acquisition de savoirs par l'élève: voilà le rôle propre de l'école. L'école a été créée pour cela, et nulle institution mieux qu'elle ne peut accomplir ce rôle indispensable.

Or, le monde du XXI^e siècle rendra encore plus nécessaire l'exercice de ce rôle :

- dans ce monde, la maîtrise des savoirs sera déterminante. Pour y vivre et s'y insérer, toute personne devra maîtriser des savoirs d'un niveau plus élevé que ceux nécessaires aux générations précédentes. Dans les années 50, pour ne pas être analphabète fonctionnel, il fallait avoir au moins trois ans de scolarité; il en fallait six dans les années 80, et il en faut au moins neuf dans les années 90. Qu'en sera-t-il au XXI^e siècle?
- dans ce monde, la production et l'utilisation de savoirs nouveaux par le plus grand nombre seront, elles aussi, déterminantes. Ce n'est plus la matière première qui constitue la principale richesse d'un pays, c'est la matière grise. Or, cette matière grise est particulièrement développée à l'école. Aussi, on tend déjà à rendre l'école en partie responsable des piètres performances de l'économie.

2. *L'école québécoise. Énoncé de politique et plan d'action.* Ministère de l'Éducation du Québec, 1979

L'école doit donc concentrer l'essentiel de ses activités dans la formation intellectuelle, son rôle propre. Mais ceci ne peut aller sans remise en question de deux tendances qui marquent l'école actuelle :

- les demandes des parents ont conduit l'école, plus particulièrement l'école primaire, à réaliser des rôles de suppléance par rapport à la famille;
- l'objectif de «formation intégrale» proposé à l'école par l'énoncé de politique du ministère de l'Éducation (1979) a conduit à donner dans les programmes d'étude une place de plus en plus importante aux cours de formation personnelle et sociale. Et ceci s'est fait sans augmentation du temps total consacré aux études.

Piste de réflexion 5

À une époque où la maîtrise des savoirs par le plus grand nombre est déterminante, n'est-il pas nécessaire que l'école se centre davantage sur la formation intellectuelle de l'élève?

2.2. Faire apprendre et inculquer le goût d'apprendre

Le rôle de l'école est de faire apprendre. Si à l'école on enseigne, c'est d'abord pour faire apprendre. L'enseignement n'est qu'un moyen. En effet, toute transmission de savoirs exige toujours l'activité de l'élève, car on ne reçoit pas les savoirs passivement comme on reçoit un objet. Pour les faire siens, l'élève doit les assimiler, les reconstituer et même les reconstruire. La maîtrise des savoirs se démontre ultimement par leur application.

Or, le monde du XXI^e siècle exigera encore plus que l'accent soit mis à l'école sur un apprentissage actif :

- déjà le temps d'apprentissage ne se limite plus à une période de la vie. Apprendre devient une exigence permanente de la vie. Aussi, l'école doit développer chez l'élève les aptitudes et les attitudes qui lui permettront de continuer à apprendre par lui-même. Et, surtout, elle doit lui donner le goût d'apprendre;
- les nouvelles technologies de l'information auxquelles l'école ne pourra s'empêcher de recourir exigeront, pour être utilisées efficacement, que les professeurs mettent l'accent sur les apprentissages réels de l'élève.

L'école québécoise est déjà sensible à ce rôle. Elle sait qu'elle doit développer chez l'élève des habiletés générales transférables, car ce sont elles, entre autres, qui lui permettront de pouvoir continuer à apprendre. Mais une accentuation de ce rôle ne peut aller sans une remise en question de trois tendances qui marquent l'école actuelle :

- les programmes y sont définis au moyen d'objectifs d'enseignement. Ces objectifs sont extrêmement nombreux. Les programmes d'enseignement étant prescriptifs, l'enseignant s'épuise à vouloir atteindre tous les objectifs. Il enseigne, mais l'élève apprend-il? Et qu'est-ce qu'il apprend? Cette manière d'établir les programmes d'enseignement a le désavantage de ne pas

déterminer clairement l'essentiel de ce que l'élève doit apprendre et de ce qu'il doit maîtriser;

- dans les matières enseignées, l'accent est mis sur l'amplitude de l'information et sur la compréhension, mais on néglige trop les exercices qui, seuls, assurent la maîtrise des savoirs essentiels par l'élève;
- le temps que consacrent les élèves aux études et aux travaux est insuffisant. Or, il ne peut y avoir d'approfondissement personnel des savoirs essentiels par l'élève sans que soit augmenté le temps qu'il doit consacrer aux exercices et aux travaux personnels. Pour apprendre à nager ou à patiner, il ne suffit pas d'écouter l'instructeur. Il faut pratiquer, pratiquer et pratiquer. C'est la même chose à l'école.

Piste de réflexion 6

À une époque où l'école n'a pas le monopole de l'accès aux connaissances et où le fait d'apprendre devient une exigence permanente de la vie, n'est-il pas nécessaire que soient précisés les apprentissages essentiels que l'école doit faire acquérir et qu'elle assure leur maîtrise chez l'élève par des exercices méthodiques et répétés?

2.3. Initier et introduire au monde de la culture

Les savoirs que l'école doit faire acquérir à l'élève ne sont pas le fruit d'une génération spontanée. Ce sont les productions accumulées par les générations précédentes dans les divers domaines du monde culturel: arts, lettres, sciences, techniques, modes de vie. Si l'école nourrit ainsi l'élève de culture, c'est pour lui permettre de s'adapter et de s'insérer plus rapidement dans ce monde, fruit des acquis culturels des générations successives, monde d'une extrême complexité où il lui faut vivre. Mais c'est aussi pour qu'il assimile cette culture, pour qu'il construise par elle son identité intellectuelle et personnelle afin qu'à partir de cette base il soit à son tour innovateur et même créateur.

Le monde du XXI^e siècle rendra encore plus nécessaire l'exercice du rôle d'une école qui met au jour les racines du présent :

- l'explosion des connaissances et des technologies exige encore plus qu'avant des repères pour les situer et les comprendre. L'école est un lieu privilégié pour ordonner les savoirs;
- l'internationalisation et la mondialisation des échanges et des rapports nécessitent une plus grande compréhension des cultures différentes, donc une meilleure conscience et une meilleure connaissance de la sienne;
- dans cet environnement nouveau, les collectivités qui voudront entrer activement dans ce réseau d'échanges devront elles-mêmes innover et même créer, si elles ne veulent pas perdre leur identité. Or, ignorer le passé, c'est risquer de ne pas bien saisir le sens de ce monde qui nous entoure. Mais c'est aussi s'exposer à reproduire le passé, ce qui est un handicap dans les périodes de changement accéléré.

Ce rôle de l'école, celui de l'initiation et de l'introduction au monde de la culture par l'acquisition que fait l'élève de savoirs déjà constitués, doit donc être affirmé.

Mais ici encore ceci ne peut aller sans remise en question de certains courants d'idées qui, ces dernières années, ont traversé l'école québécoise. En effet :

- sous prétexte que l'école doit mettre l'accent sur le développement d'habiletés et d'opérations intellectuelles, certains ont prétendu qu'on peut se dispenser de mettre l'élève en contact avec les oeuvres et les productions du passé. Et ainsi, selon eux, la lecture d'un journal pour apprendre à lire aurait autant de valeur que le texte d'un écrivain reconnu et l'initiation scientifique pourrait se réduire à ce que l'élève découvre par lui-même;
- de même, sous prétexte que l'école doit développer chez l'élève le sens de l'innovation et de la créativité, certains ont prétendu qu'il faut seulement travailler à libérer ses énergies et que la connaissance des oeuvres passées ne peut être qu'un carcan qui brime sa créativité.

Le Groupe de travail pense, au contraire, que l'école ne peut faire l'économie de l'insertion de l'élève dans le monde de la culture déjà constituée, celle par exemple de l'héritage culturel de la littérature, celle des découvertes scientifiques passées, celle de l'histoire des institutions politiques et sociales. On ne peut être véritablement instruit si l'on est inculte. C'est à travers ces savoirs constitués que les objectifs de développement d'habiletés et de créativité doivent être atteints. Les habiletés intellectuelles ne se développent pas dans le vide et toute création est re-création.

Piste de réflexion 7

À une époque marquée par l'explosion des connaissances et des techniques et par la contribution mondiale à ces développements, n'est-il pas nécessaire que l'école fasse acquérir à l'élève les repères qui lui permettent de mieux comprendre ces savoirs et lui permettent aussi de les relier aux productions significatives du patrimoine humain?

2.4. Socialiser et préparer aux rôles sociaux de la vie adulte

L'école vise le développement individuel des personnes. Mais, de tout temps, de façon implicite ou explicite, elle assure aussi la socialisation de l'élève en le faisant vivre en groupe, dans une collectivité dont les règles sont différentes de celles de la famille. De tout temps aussi, elle prépare aux rôles sociaux privilégiés par la société.

L'école doit préparer à la vie et à l'exercice de la citoyenneté. La complexité du monde du XXI^e siècle exige de l'école qu'elle le fasse encore mieux. On peut déjà percevoir trois attentes qui s'exprimeront de façon insistante :

- les mutations en oeuvre dans le secteur économique, les restructurations industrielles, les transformations dans l'organisation du travail, l'importance que prend dorénavant le capital humain dans ces transformations requièrent de l'école une préparation plus adaptée des élèves aux rôles économiques de consommateurs et de travailleurs exigés par ce nouvel environnement;
- les tensions que vivront les sociétés à l'occasion de ces transformations, les inégalités, notamment économiques, qu'elles engendreront pourront con-

duire à une certaine remise en cause des acquis du fonctionnement des sociétés démocratiques. Plus que jamais, par l'éducation civique, l'école sera appelée à assurer, elle aussi, le maintien d'acquis qui restent toujours fragiles;

- les individus et les groupes intensifieront leurs relations avec des personnes ou des institutions de culture différente. Les flux migratoires amèneront dans des collectivités jusque là homogènes des personnes d'origines ethniques très diversifiées. Ces deux réalités nouvelles exigeront de l'école qu'elle tienne mieux compte de la diversité ethnique et religieuse en assurant une éducation interculturelle et en contribuant à l'intégration de tous ses élèves à des valeurs communes. La réussite de l'intégration ne se réduit pas à cela, mais elle requiert aussi cela.

Cette tâche de la préparation aux rôles sociaux est acceptée par l'école québécoise. Mais la manière dont l'école doit le concevoir, les accents nouveaux à mettre dans l'exercice de ce rôle sont, eux, sujets à débat et même à controverse. Ici encore, des remises en question sont nécessaires, notamment sur les points suivants :

- la préparation à la vie passe par l'éducation aux valeurs. Certes, un certain nombre de valeurs doivent être explicitement dites et même enseignées. Mais la manière propre dont l'école prépare à la vie, c'est par la formation intellectuelle. Or, les valeurs se transmettent mal sous le mode de l'enseignement. Elles peuvent par contre se transmettre à travers l'enseignement, car ce qui se vit dans une classe n'est pas une relation neutre. Ainsi, à travers l'activité intellectuelle peuvent apparaître des valeurs telles que le respect de la vérité, le goût du dépassement, le plaisir de connaître, la rigueur, la capacité de tenir compte du point de vue des autres. L'école doit privilégier cette forme de transmission des valeurs;
- l'enseignement religieux a servi très souvent dans l'école de véhicule privilégié pour l'éducation aux valeurs. Au moment où les écoles ne seront plus regroupées selon l'appartenance religieuse mais selon la langue, au moment où se réalise un métissage de plus en plus grand de la population, il faut établir le noyau des valeurs communes à transmettre et préciser une nouvelle façon de le faire. Ainsi, l'enseignement religieux ne peut plus être le véhicule privilégié de cette transmission. Il faudra aussi créer un espace d'éducation civique s'adressant à tous et qui fasse, entre autres, la promotion de la Charte des droits, de la tolérance, des valeurs de la démocratie, de la justice sociale et de la nécessaire responsabilité du citoyen;
- la préparation à la vie que doit réaliser l'école passe par le développement de savoirs, mais aussi par le développement d'attitudes. Ces attitudes sont essentielles dans l'exercice des rôles sociaux. L'école québécoise développe chez l'élève les attitudes nécessaires pour réaliser son développement personnel et pour vivre en groupe, mais l'accent n'est pas assez mis sur les attitudes plus spécifiques nécessaires dans les rôles sociaux de citoyen et dans ceux de travailleur ou de producteur économique;
- la préparation à la vie et aux rôles sociaux de la vie adulte que doit réaliser l'école doit d'abord se faire à travers les activités spécifiques qui s'y déroulent. La préparation adéquate au travail, dont les opérations sont désormais contrôlées par les systèmes informatiques, passe d'abord par la maîtrise des connaissances de base en langue maternelle et en mathématiques et par le développement de compétence en analyse et en résolution de problèmes. De même, les attitudes que réclame l'organisation nouvelle du travail: - initia-

tive, sens des responsabilités, coopération, capacité de communication, innovation - sont des attitudes qui peuvent être développées à l'école à travers des exercices proprement scolaires. Les capacités requises par les sociétés en mutation - aptitudes au raisonnement abstrait, à l'analyse de situations complexes, capacité de synthèse et de recul, sens historique - sont toutes des habiletés relevant du domaine d'expertise propre de l'école.

Piste de réflexion 8

À une époque marquée par des bouleversements importants dans les institutions (famille, politique, église), dans l'économie et l'organisation du travail, dans les relations vécues avec des groupes de culture différente, n'est-il pas nécessaire que l'école apporte sa contribution propre à la préparation aux nouveaux rôles sociaux requis par ce monde?

2.5. Éduquer, c'est-à-dire élever et faire réussir

L'école est le lieu du développement, non seulement parce que, pendant la période où il la fréquente, l'élève passe de la situation d'enfant au seuil de la vie adulte, mais parce que l'activité essentielle qui s'y déroule, celle d'apprendre, est un instrument essentiel de cette croissance. L'école est là pour faire grandir et pour faire réussir. Elle ne doit négliger aucun effort pour développer au maximum le potentiel de chaque élève.

Le monde du XXI^e siècle rendra l'exercice de ce rôle de plus en plus nécessaire :

- ce monde exigera de plus en plus de personnes, de citoyens, de travailleurs ayant développé le sens des responsabilités, la curiosité intellectuelle, l'esprit d'innovation, la force de caractère qui permet d'affronter les contraintes;
- ce monde exigera aussi un niveau d'études plus élevé pour un plus grand nombre. Or, étudier est exigeant et difficile. Pour persévérer dans des études longues, la soumission à la pression sociale extérieure ne peut suffire, la motivation intrinsèque sera plus que jamais indispensable. Il faut que l'élève découvre le plaisir d'étudier et constate qu'il y a du plaisir à apprendre et à triompher de l'épreuve, et qu'à côté du plaisir reçu, il y a un autre plaisir plus aigu, le plaisir conquis;
- ce monde exigera que l'école, qui a été l'instrument privilégié de la promotion sociale, ne produise pas maintenant des exclus par l'échec scolaire, parce qu'elle se serait peu préoccupée de l'insertion professionnelle des élèves qui la fréquentent;
- ce monde exigera aussi des personnes dont la dimension spirituelle et éthique aura été développée. Dans les pays occidentaux, l'effondrement des idéologies et les changements majeurs dans l'influence des institutions religieuses sur les comportements créent un vide dans l'encadrement des actions. Ce vide appelle en retour qu'une attention plus soutenue soit portée à l'exercice plus personnel du jugement éthique et à la dimension spirituelle que porte en elle toute personne.

L'école québécoise n'a pas négligé ce rôle. Mais, pour qu'il soit pleinement réalisé, des changements devront y être apportés sur des points qui concernent l'esprit et l'organisation de l'école :

- trop souvent la pédagogie développée dans l'école tend à ne voir dans l'enfant qu'un être de besoin. Il est sans doute cela, mais il est aussi un être inquiet, fier, désireux de se hausser au dessus de lui-même, dût-il en coûter de l'effort. Le ressort de l'enfant est le désir, le désir de grandir, le désir de réussir. C'est ce ressort qui doit être visé. Aussi, il faut soutenir et renforcer la motivation;
- les formats que propose l'école sont trop uniformes. Ils ne tiennent pas assez compte du fait que les chemins pour accéder aux savoirs peuvent être variables selon les types de personnalité et d'aptitudes des élèves. Ils ne tiennent pas non plus compte du fait que les capacités intellectuelles sont inégalement réparties. Or, nier que certains auront du mal à atteindre par les mêmes voies des objectifs communs, c'est faire l'autruche, mal régler les problèmes de différence, engendrer l'échec. La démocratisation de l'enseignement ne requiert pas nécessairement l'itinéraire unique et des critères de réussite identiques pour tous;
- l'école ne doit pas développer, par ses pratiques, une mentalité de l'échec. Celui qui n'a pas obtenu le diplôme terminal d'études secondaires n'a pas échoué : il n'a simplement pas terminé ses études. Le bulletin qui lui est remis doit porter la mention «incomplet» : il pourra compléter ses études plus tard. Il faut aussi prendre acte du fait que certains atteindront très difficilement les objectifs terminaux du secondaire. Et l'école ne doit laisser partir personne sans avoir tout mis en oeuvre pour assurer à l'élève la formation lui permettant de poursuivre des études supérieures ou les qualifications professionnelles lui permettant de s'insérer dans le monde du travail.

Piste de réflexion 9

À une époque où la réussite scolaire de tous est un des facteurs importants d'une insertion professionnelle réussie, n'est-il pas nécessaire que l'école présente à une population de jeunes aux goûts, aptitudes et talents différents des parcours qui tiennent mieux compte de cette diversité?

*
* *

Le Groupe de travail n'a pas le mandat de déterminer les conditions nécessaires pour que l'école accomplisse mieux les rôles qui sont les siens. Cependant, le Groupe de travail juge nécessaire de soumettre des réflexions à portée plus générale. Ces réflexions ont déjà été formulées, ici et ailleurs. Elles méritent d'être rappelées :

- l'enseignant ne dispose pas de l'espace d'autonomie nécessaire pour être un vrai professionnel de l'enseignement. Création de l'État, l'école a les traits caractéristiques des organisations technocratiques: importance des normes et des règles, division et parcellisation des tâches, importance des instances centrales qui déterminent non seulement ce qu'il faut enseigner mais les moyens pour le faire. Un tel corset qui conduit l'enseignant à être un exécutant, soucieux avant tout de couvrir sa matière, étouffe son initiative et sans

doute même sa passion. Une meilleure vision des apprentissages essentiels à assurer, des programmes plus aérés et centrés sur la maîtrise de ces apprentissages redonneront aux enseignants l'espace d'autonomie nécessaire à l'exercice de leur profession;

- les formes que prend l'organisation détruisent souvent les meilleures intentions. Or l'organisation scolaire, particulièrement au secondaire, ne tient pas assez compte de ce que sont les élèves à cet âge. Ils cherchent des modèles, ils ont besoin de s'identifier à un groupe, d'être reconnus et écoutés. Aussi, des ensembles anonymes, la rencontre successive d'enseignants spécialistes préoccupés par les guides du maître à appliquer et par les réformes successives de l'enseignement de leurs disciplines ne créent pas pour l'élève l'environnement propice à une formation exigeante et de qualité. Une telle organisation empêche la constitution d'équipes-écoles significatives et la création d'une communauté où peut émerger un projet éducatif centré sur la formation de l'élève;
- l'insistance mise sur le développement intellectuel ne signifie aucunement que l'on doive expulser de l'école les activités parascolaires de nature sportive, artistique et culturelle. Au contraire, de telles activités sont indispensables et créent un milieu de vie agréable qui soutient la motivation et complète le travail de développement intellectuel.

En résumé, pour le Groupe de travail :

- l'école doit d'abord et avant tout assurer le développement intellectuel de l'élève;
- l'école doit faire apprendre et inculquer le goût d'apprendre;
- l'école doit initier et introduire au monde de la culture;
- l'école doit socialiser et préparer aux rôles sociaux de la vie adulte;
- l'école doit éduquer, c'est-à-dire élever et faire réussir.

3. Les profils de formation nécessaires

À la lumière des caractéristiques les plus vraisemblables du monde du XXI^e siècle dans lequel vivront les jeunes d'aujourd'hui, à la lumière aussi du rôle de l'école esquissé dans les pages qui précèdent, le Groupe de travail soumet maintenant des pistes de réflexion qui pourront conduire à l'identification des profils de formation nécessaires au terme du primaire et du secondaire.

3.1. Des précisions très importantes

Pour que l'on comprenne et apprécie bien la portée des pistes de réflexion sur les profils de formation, le Groupe de travail tient à énoncer dès maintenant des précisions qu'il juge très importantes :

- (1) Le Groupe propose des pistes de réflexion pour un débat de société.
- (2) Le Groupe n'a pas recherché l'originalité à tout prix. En plus de ses propres réflexions, il a tiré tout le profit possible de réflexions déjà réalisées au Québec ou ailleurs.
- (3) Le Groupe a cherché à identifier de façon aussi claire et concise que possible les capacités que devraient maîtriser les enfants et les adolescents au sortir de l'école primaire et secondaire. Le débat public pourra ajouter toutes les précisions ou les nuances nécessaires.
- (4) Le Groupe ne traite pas pour elles-mêmes des matières ou des disciplines qui figurent dans les programmes. Encore moins fait-il des plans de cours. *Le Groupe s'intéresse aux capacités que les matières ou les disciplines peuvent développer chez les élèves et identifie les grands domaines d'apprentissage qui doivent trouver place à l'école primaire et secondaire. Certains domaines d'apprentissage coïncident avec une discipline particulière. D'autres domaines font appel à plusieurs disciplines. Il y a aussi des apprentissages qui exigent le concours de toutes les disciplines.*
- (5) Le Groupe est conscient que tous les enfants et les adolescents n'ont pas les mêmes talents, les mêmes habiletés ni les mêmes rythmes d'apprentissage. Il pense même que la diversification des programmes d'étude mérite d'être considérée. Il n'en faut pas moins déterminer des profils de formation requis pour la grande majorité des élèves. Les moyens de les atteindre et les degrés d'atteinte devront être adaptés pour ceux qui suivront un rythme et un cheminement de formation particuliers.
- (6) Le Groupe est aussi pleinement conscient que la réussite de la formation au primaire comme au secondaire dépend de nombreuses conditions :
 - la qualification des enseignants, leur motivation et les conditions dans lesquelles ils exercent leur travail;
 - les méthodes pédagogiques;
 - l'organisation du système scolaire et des écoles;
 - le climat qui règne dans les écoles;
 - le niveau de ressources financières, humaines et matérielles attribuées au système scolaire;

- l'état de santé physique et psychologique des enfants, le degré d'aisance financière de leur famille, leurs antécédents préscolaires et leur préparation à l'entrée à l'école, la nature du soutien qu'ils reçoivent de leur famille, la composition même (monoparentale ou biparentale, originale ou reconstituée) de leur famille, leurs conditions de vie et le cadre matériel dans lequel ils vivent et étudient, etc. ;
- la motivation et l'intérêt que les jeunes éprouvent pour l'étude et les facteurs qui favorisent ou inhibent ces dispositions psychologiques.

Le Groupe ne traite pas de ces conditions de réussite de la formation, non pas parce qu'il ignore, méconnaît ou sous-estime leur importance, mais parce que cela dépasse largement son mandat. Il incombe aux parents et, surtout, aux responsables politiques et administratifs du système d'éducation de mettre en place et de maintenir les conditions nécessaires à la réussite de la formation.

Par ailleurs, une fois convenus les profils de formation et les capacités que l'école devra développer chez les jeunes, il sera nécessaire, de l'avis du Groupe de travail, de définir des normes d'atteinte des profils et des capacités, afin, entre autres, de mesurer le succès de la scolarisation.

Encore une fois, il faut rappeler que le mandat du Groupe n'est pas de chambarder l'école sous tous ses aspects, mais de préparer un document devant permettre une consultation de la population. Cela explique les précisions qui précèdent et les pistes de réflexion qui suivent.

3.2. Les grands domaines d'apprentissage

En raison des caractéristiques et des exigences du monde du XXI^e siècle auquel l'école doit contribuer à préparer les enfants et les adolescents d'aujourd'hui, le Groupe de travail soumet la piste de réflexion suivante identifiant les grands domaines d'apprentissage qui doivent mobiliser tous les efforts et toutes les énergies de l'école primaire et de l'école secondaire :

Piste de réflexion 10

L'école primaire et l'école secondaire devraient privilégier six grands domaines d'apprentissage pour assurer chez les enfants et les adolescents le développement des capacités nécessaires à la vie dans le monde du XXI^e siècle :

(1) Les compétences méthodologiques

Par-delà toutes les connaissances disciplinaires particulières, sachant que l'école ne peut tout faire apprendre et que chacun doit pouvoir apprendre pendant toute sa vie, il importe d'acquérir des méthodes d'apprentissage, de réflexion, d'observation, d'analyse, de synthèse, d'organisation du travail, de pensée claire et ordonnée, de raisonnement et de jugement. Ces compétences méthodologiques ne s'acquièrent pas par elles-mêmes, mais à travers toutes les disciplines.

Ces compétences méthodologiques supposent le développement d'attitudes telles que :

- la curiosité intellectuelle;
- le plaisir d'apprendre;
- le désir d'aller au-delà de ce qui est dit et donné;
- le désir de former sa propre opinion.

Ces attitudes requièrent un climat de stimulation dans la classe et des exercices appropriés et répétés.

(2) La langue

la langue et sa maîtrise sont au coeur de toute communication parce que tout apprentissage à l'école y recourt et parce que l'exercice de tous les rôles sociaux la requiert. Toutes les disciplines doivent donc se préoccuper de l'acquisition des compétences en langue, mais il est évident que l'enseignement des langues (langue d'enseignement et langue seconde) doit plus particulièrement s'y consacrer. L'apprentissage de la langue, comme celui de tout langage, nécessite des exercices répétés. Les capacités de communication à développer concernent essentiellement la lecture, l'écriture, la parole et l'écoute.

(3) Les mathématiques

Calculer, mesurer, estimer, résoudre des problèmes sont des opérations quotidiennes de la vie en société. De plus, pour comprendre un graphique ou des statistiques, il est essentiel de savoir lire et interpréter les informations quantitatives sous toutes leurs formes. Aussi, pour atteindre l'aisance dans les situations qui font appel aux connaissances, l'élève doit très bien maîtriser le langage mathématique. Cette maîtrise est acquise dans les cours de mathématiques, mais toutes les matières enseignées, et plus particulièrement les disciplines scientifiques, donnent aussi à l'élève l'occasion de développer et d'appliquer ces connaissances. L'apprentissage du langage mathématique, comme celui de tout langage, nécessite des exercices répétés.

(4) L'univers social

L'être humain vit en société, habite un espace, s'inscrit dans une continuité historique et assume des droits et des responsabilités de citoyen. L'école doit préparer à la vie en société en procurant aux jeunes les repères permettant de comprendre la réalité sociale et son fonctionnement, permettant aussi d'en partager les valeurs. Cela est essentiel dans un monde complexe et diversifié. Cette initiation à la vie en société peut être acquise dans des cours qui lui sont particulièrement dédiés : histoire, géographie, économie, éducation civique. Mais toutes les disciplines doivent aussi s'en préoccuper. En particulier, le développement des attitudes requises par la vie en société dépendent des valeurs privilégiées dans la classe même et à l'école. Ainsi, les valeurs de la société démocratique – libertés, égalité, justice, droits et équité – sont des valeurs qui, avant d'être enseignées, doivent d'abord s'expérimenter à l'école même, à travers les relations vécues par les membres de cette petite communauté.

Piste de réflexion 10 (suite)

(5) Science et technologie

L'omniprésence de la science et de la technologie caractérise désormais la vie humaine. Alors que, dans le passé, les techniques se sont souvent développées indépendamment des sciences, aujourd'hui les découvertes scientifiques et les progrès techniques sont interdépendants. Les connaissances en sciences permettent de comprendre les technologies. Par ailleurs, les technologies de l'information, les plus récentes d'une longue lignée de développements technologiques, transforment toutes les activités humaines. Les sciences amènent sans cesse des innovations technologiques. Comme la science et la technique jouent un rôle de plus en plus important dans la vie journalière des personnes, l'élève doit avoir des clés pour comprendre ce monde qui est le sien et ce qu'il signifie pour la société. Cette initiation se fera essentiellement par les cours de sciences, mais d'autres disciplines, notamment l'histoire, peuvent aussi y contribuer.

(6) L'éducation physique et le domaine artistique

L'être humain s'insère dans le monde par son corps qu'il doit connaître, comprendre, développer et exercer pour en assurer le bien-être et la santé. De plus, l'éducation physique développe différentes qualités et attitudes transférables.

Par ailleurs, les arts témoignent de l'histoire et du développement de l'humanité. Ils constituent pour l'élève des moyens d'explorer et d'exprimer ses sentiments et de stimuler son imagination créatrice. En plus, les arts permettent une communication presque universelle, la découverte et l'expérience de l'harmonie et de l'équilibre.

L'éducation physique et l'éducation artistique figurent donc parmi les domaines d'apprentissage nécessaires à l'école.

Tels sont les grands domaines d'apprentissage que l'école doit privilégier pour développer les capacités nécessaires à la vie dans le monde du XXI^e siècle.

3.3. Profils de formation au primaire

Les pistes de réflexion proposées par le Groupe de travail visent à faciliter l'identification de capacités que devraient manifester les élèves à la fin du primaire, sans distinction des cycles. Ce degré de précision apparaît suffisant pour un large débat de société.

Les différentes matières qui constituent le programme du primaire doivent viser à développer chez l'élève des capacités particulières et spécifiques. Mais, à travers les matières et les niveaux, il faut aussi rechercher des capacités plus générales applicables à tous les domaines du savoir.

Enfin, il serait sage, selon le Groupe de travail, que la maternelle soit aussi mise à contribution pour aider le primaire à réaliser ses profils de formation et à conduire les élèves à l'acquisition des capacités désirables. En outre, le Groupe

rappelle encore la nécessité de préparer, dès la petite enfance, l'entrée à l'école et de soutenir la famille comme lieu d'accompagnement et de renforcement du processus scolaire.

Pour le primaire, le Groupe de travail propose huit pistes de réflexions (pistes P-1 à P-8).

Piste de réflexion P-1

Au terme du primaire, l'élève devrait témoigner de **CAPACITÉS TECHNIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES GÉNÉRALES** :

- la maîtrise manuelle de l'écriture claire des lettres et chiffres;
- l'initiation à l'informatique pour le traitement de texte et pour l'accès à l'information;
- la capacité de gérer son temps et son effort de travail par l'usage d'une feuille de route ou d'un agenda;
- la capacité d'utiliser une bibliothèque (repérer, exploiter et valider l'information dont il a besoin);
- la capacité de mémoriser (vocabulaire et orthographe des mots, poèmes et textes courts, tables de multiplication, etc.);
- la capacité de produire des travaux écrits proportionnés à son degré de connaissance, présentés de façon propre, claire et ordonnée;
- une sensibilité critique face aux médias.

Piste de réflexion P-2

Au terme du primaire, l'élève devrait témoigner d'un degré de **MAÎTRISE DE LA LANGUE D'ENSEIGNEMENT** caractérisée par :

- la capacité de lire silencieusement et à voix haute, de résumer, de reconstituer ou d'expliquer, par écrit ou oralement, ce qu'il a lu et de répondre à des questions à ce sujet; ainsi que de se retrouver dans un livre par la table des matières, l'index, les titres et sous-titres;
- la capacité d'écrire en utilisant un vocabulaire approprié et en respectant les règles de l'orthographe, de l'accord des mots, du temps des verbes et de l'accord des propositions;
- la capacité de rédiger des textes personnels (expressifs, narratifs, descriptifs) ainsi que des documents tels questionnaires, compte rendus de lecture, lettres à un parent ou à un ami;
- la capacité de s'exprimer oralement, soit en réponse à des questions, soit pour fins de présentation devant un auditoire, par des phrases complètes et correctement construites et avec un vocabulaire approprié et précis;
- la capacité d'utiliser efficacement le dictionnaire pour élargir le vocabulaire et contrôler l'orthographe, et la grammaire pour corriger l'expression écrite ou orale.

Piste de réflexion P-2 (suite)

En outre,

Au sortir du primaire, l'élève devrait témoigner d'un degré de **MAÎTRISE DE LA LANGUE SECONDE** lui assurant les capacités suivantes :

- la capacité de lire et de comprendre des textes destinés à son groupe d'âge ou d'écouter et de comprendre des productions audiovisuelles de même nature;
- la capacité d'écrire des textes simples;
- la capacité de mener une conversation sur des sujets de la vie quotidienne.

Piste de réflexion P-3

Au terme du primaire, l'élève devrait témoigner de **CAPACITÉS MATHÉMATIQUES** telles que :

- la capacité de reconnaître des nombres naturels entiers, décimaux ou fractionnaires, la capacité de les exprimer de façon écrite ou chiffrée, la compréhension des composantes d'un nombre et de l'utilisation du point et de la virgule;
- la capacité d'effectuer les quatre opérations et d'utiliser les unités de mesure de base;
- la capacité de calculer mentalement des nombres simples et celle d'estimer si le résultat obtenu par l'utilisation d'une calculatrice se situe dans un ordre de grandeur juste;
- la capacité de reconnaître et de traiter les données utiles à la résolution d'un problème et d'expliquer la démarche suivie pour arriver à la solution;
- la capacité de reconnaître et de reconstruire les principales formes géométriques, en connaissant leurs caractéristiques essentielles;
- la capacité d'appliquer les notions mathématiques et de mesurer, en termes d'espace, de masse, de poids, de temps, dans des situations simples de la vie quotidienne.

Piste de réflexion P-4

Au sortir du primaire, l'élève devrait être initié à un **ENSEMBLE DE RÉALITÉS DU MONDE SOCIAL** le rendant capable de se situer dans l'espace et le temps :

Dimensions spatiales

- la capacité de situer et de caractériser le système solaire, la place de la terre, les saisons, les climats, les grandes réalités de la surface du globe, les continents et les océans et les principaux pays du monde, la diversité ethnique et culturelle de l'humanité et son unité dans la diversité;

- la capacité de caractériser la géographie physique et politique du Québec et du Canada: régions naturelles, aspects climatiques, composition de la population (y incluant Amérindiens, Inuits et communautés ethno-culturelles), divisions politiques (provinces, capitales, métropoles);
- la capacité d'utiliser les principaux instruments de la connaissance géographique: cartes, plans, atlas, globe terrestre, encyclopédie, etc.

Dimensions temporelles

- la capacité de situer et de caractériser les quatre grandes périodes de l'histoire du pays: Amérique précolombienne, Nouvelle-France, Régime britannique, Confédération, et leur succession;
- la capacité de reconnaître et de situer les personnages féminins et masculins les plus importants de l'histoire du pays, les faits de civilisation et les objets matériels liés aux quatre grandes périodes de cette histoire, le peuplement, le développement économique à travers l'exploitation des ressources naturelles, l'agriculture, l'industrialisation;
- la capacité de rendre compte de l'évolution de la civilisation occidentale depuis 1492 et de saisir les grandes périodes, de situer les événements majeurs dans le temps et de reconnaître l'ordre de déroulement des événements;
- la capacité d'utiliser les outils propres à la connaissance historique: calendrier, chronologie, dictionnaires biographiques, etc.

Éducation civique

Cette initiation aux réalités géographiques et historiques devrait être l'occasion de poser les bases d'une ÉDUCATION CIVIQUE caractérisée par :

- la connaissance du vocabulaire décrivant le régime politique: parlement, gouvernement, député, ministre, fédération, province, démocratie, droits, responsabilités et libertés du citoyen, etc.;
- la sensibilité aux grands symboles politiques tels le drapeau, les institutions politiques et juridiques;
- le développement d'un sentiment d'appartenance à une citoyenneté commune;
- la capacité de déployer des conduites inspirées par des valeurs communes et fondées sur le dialogue, la tolérance, le respect d'autrui et de ses droits, le rejet du racisme et du sexisme, le respect des règlements et des décisions adoptées de façon démocratique ainsi que des conditions de fonctionnement des groupes et des institutions;
- l'initiation aux pratiques démocratiques (p.ex. élection et fonctionnement d'un conseil d'élèves).

Piste de réflexion P-5

Au sortir du primaire, l'élève devrait être initié à un **ENSEMBLE DE RÉALITÉS DU MONDE NATUREL ET DU MONDE TECHNIQUE** lui assurant les capacités suivantes :

- la capacité de reconnaître et de caractériser les phénomènes physiques présents dans la vie quotidienne: condensation, ébullition, combustion, radiation et rayonnement, électricité et magnétisme, chaleur, gravitation, etc.;
- la capacité de reconnaître et caractériser des phénomènes biologiques présents dans la vie quotidienne (fonctions biologiques telles l'alimentation, la digestion, l'élimination, la transpiration, la respiration, la cicatrisation, etc.) et dans la vie végétale et animale et ses relations avec le milieu et la capacité d'en tirer les apprentissages nécessaires au maintien de la santé physique et psychologique;
- la capacité de caractériser et d'utiliser de façon raisonnée des objets techniques de la vie quotidienne (p.ex. réfrigérateur, grille-pain, balance, thermomètre, humidificateur, pompe à bicyclette, etc.);
- la capacité de caractériser et d'utiliser de façon raisonnée des procédés techniques présents dans la vie quotidienne (p.ex. préparation, cuisson et conservation des aliments, produits d'entretien ou de nettoyage des outils, médicaments d'usage simple telles les pommades, la crème solaire, etc.);
- la capacité d'utiliser un micro-ordinateur en identifiant ses principales composantes et de l'exploiter pour le traitement de texte et l'accès à l'information;
- la capacité de caractériser et de reproduire des expériences scientifiques classiques faisant appel à des objets de la vie quotidienne.

Piste de réflexion P-6

Au terme du primaire, l'élève devrait témoigner d'un **DÉVELOPPEMENT ARTISTIQUE** lui assurant les capacités suivantes :

- la capacité d'exploiter des techniques et procédés artistiques simples (dessin, peinture, collage, gravure, impression, sculpture) et de réaliser des productions individuelles ou collectives inspirées de thèmes proches de son vécu;
- la capacité de rendre compte de sa démarche créatrice et d'apprécier des oeuvres d'art;
- la capacité d'une pratique musicale individuelle et collective telle que : interpréter avec justesse un répertoire de chansons et de canons et accompagner avec un instrument des chansons simples;
- la capacité d'analyser des oeuvres musicales simples, de reconnaître des oeuvres musicales majeures et leurs compositeurs, de distinguer les grandes époques et les grands genres de la musique.

Piste de réflexion P-7

Au terme du primaire, l'élève devrait témoigner d'une **FORMATION PAR L'ÉDUCATION PHYSIQUE** lui assurant les capacités suivantes :

- la capacité d'adopter des comportements et des manières de vivre susceptibles de maintenir sa santé et de faciliter la suite de sa croissance physique;
- la capacité et le désir de participer à diverses activités physiques et sportives selon ses goûts et ses moyens et de développer des habitudes de santé et d'exercice physique;
- la capacité de déployer des attitudes et des comportements appropriés à la qualité des relations avec les autres dans le cadre d'activités sportives ou autres activités de groupe.

Note sur la formation morale et religieuse

La formation morale et religieuse au primaire appelle des considérations particulières à la lumière de deux données socioculturelles majeures:

- d'une part, la transmission de la foi et des valeurs religieuses et l'enseignement d'une tradition religieuse relèvent de la responsabilité des parents et des institutions religieuses;
- d'autre part, le critère de la langue s'affirme de plus en plus comme le plus décisif pour l'organisation et le regroupement des écoles qui doivent relever le défi de l'intégration de la diversité ethnique et religieuse.

Le Groupe souscrit donc à l'idée d'une école non confessionnelle reconnaissant l'existence d'une dimension religieuse et éthique dans l'expérience humaine et donnant à tous les élèves du primaire un enseignement de morale naturelle.

Piste de réflexion P-8

Au sortir du primaire, l'élève devrait témoigner d'une **FORMATION MORALE** qui lui assure :

- la capacité de se situer en regard des valeurs qu'il tient de sa tradition et de son appartenance à une société;
- la capacité de se reconnaître lui-même et de se situer par rapport à autrui dans un univers complexe qui l'interpelle et l'interroge;
- la capacité de formuler des jugements critiques sur sa conduite et celle des autres;
- un sens éthique nourrissant les attitudes nécessaires à la vie en société (franchise, honnêteté, solidarité, responsabilité, etc.).

Cependant, considérant l'âge des élèves du primaire et la responsabilité correspondante de leurs parents, le Groupe soumet l'idée qu'il incombe aux parents et aux institutions religieuses de définir les contenus particuliers de la formation religieuse qui serait transmise aux enfants, si les parents en font le choix.

3.4. Profils de formation au secondaire

Comme pour le primaire, le Groupe de travail propose des pistes de réflexion qui visent à faciliter l'identification de capacités dont les élèves devraient témoigner au terme du secondaire et ce, en référence aux six grands domaines d'apprentissage.

Le Groupe de travail est conscient qu'à la différence du primaire, le secondaire comporte deux issues distinctes, la poursuite des études au collégial ou l'entrée sur le marché du travail. Le Groupe est également conscient que cette double issue pourra amener des cheminements pédagogiques plus profondément différenciés pour les élèves. Le Groupe est sensible à l'existence de deux cycles au secondaire et aux débats sur l'opportunité de les sanctionner de façon distincte et séparée. Enfin, le Groupe souscrit à la nécessité de diversifier les programmes au deuxième cycle du secondaire.

Cependant, le Groupe de travail n'a pas choisi de formuler les profils de formation et les capacités à développer au secondaire en tenant compte des deux issues (collège ou marché du travail) du cours secondaire. Cette façon de faire du Groupe de travail repose sur les raisons suivantes :

- (1) Le mandat du Groupe de travail, il faut le rappeler, n'est pas de réorganiser l'école de fond en comble, mais de préparer un document devant alimenter un débat de société sur la question de savoir ce qu'il faut savoir au sortir de l'école. Ce débat de société permettra d'apporter toutes les nuances et les précisions nécessaires.
- (2) Tous les jeunes qui fréquentent le secondaire vivront dans le même monde du XXI^e siècle, en subiront les mêmes exigences et seront citoyens d'une même société. Il s'impose donc de leur procurer le bagage de capacités le plus complet, le plus complètement commun et le plus partagé entre eux, avant toute différenciation.
- (3) Les jeunes qui passeront de l'école secondaire au marché du travail seront appelés à se requalifier face aux exigences changeantes de l'économie. Il importe d'assurer le plus complètement possible l'acquisition des capacités minimales requises pour s'insérer harmonieusement et durablement dans le monde du XXI^e siècle et pour demeurer des citoyens à part entière dans un monde complexe et changeant. Ces jeunes doivent donc particulièrement bien réussir leurs études secondaires et se développer le plus complètement et le mieux possible. Évidemment, une fois les profils de formation communs acceptés, il faudra imaginer et implanter en conséquence les programmes et les méthodes pédagogiques les plus susceptibles d'assurer la réussite du cours secondaire pour les jeunes qui s'engageront immédiatement après dans le marché du travail, en arrimage approprié avec la formation professionnelle. Cette remarque vaut aussi pour les jeunes qui suivront des cheminements particuliers.

Dans cet esprit, le Groupe de travail propose les pistes de réflexion qui suivent en réitérant la nécessité d'en adapter les applications pour tenir compte des deux issues du cours secondaire (pistes S-1 à S-7).

Piste de réflexion S-1

Au terme du secondaire, l'élève devrait témoigner d'un ensemble de CAPACITÉS MÉTHODOLOGIQUES :

- la capacité d'identifier un problème, de le formuler, de l'analyser, de proposer une solution et d'établir la validité de cette solution;
- la capacité de repérer, d'exploiter, de valider et d'utiliser diverses sources d'information nécessaires à son travail, que ces sources soient sous forme imprimée (livres, revues, journaux, dictionnaires, encyclopédies, etc.), visuelle ou informatisée, en sachant se retrouver dans une bibliothèque, un musée, un centre de documentation et en sachant utiliser les technologies de l'information et les procédures de repérage et de navigation pour accéder efficacement à l'information;
- la capacité de se fixer des objectifs et des priorités, de se donner un environnement favorable, de s'imposer des habitudes de travail personnel, de respecter le plan de travail établi;
- la capacité de comprendre et d'appliquer correctement les directives de travail pour les différentes disciplines et de planifier et d'organiser, seul et avec d'autres, les étapes nécessaires à la réalisation d'un travail, de les exécuter complètement et d'atteindre les objectifs fixés dans les délais prescrits;
- la capacité de fournir l'effort nécessaire pour réaliser différents travaux scolaires et se préparer à divers types d'examens (oraux ou écrits);
- la capacité de penser de façon claire et organisée en distinguant le fait de l'opinion, le concept du fait, la preuve de l'affirmation, l'hypothèse du fait vérifié, la cause de la condition, la condition nécessaire de la condition suffisante, la cause de la fin ou de l'effet, etc.;
- la capacité de raisonner de façon valide par induction ou par déduction, d'identifier chez lui ou autrui des erreurs de raisonnement et de modifier ses positions si l'évidence le justifie;
- la capacité d'évaluer de façon critique les médias et la pertinence et la valeur des informations qu'ils rendent disponibles;
- la capacité d'analyser ses propres processus de réflexion et d'invention et d'identifier les conditions qui en assurent le succès.

Piste de réflexion S-2

Au terme du secondaire, l'élève devrait témoigner d'une MAÎTRISE DE LA LANGUE D'ENSEIGNEMENT caractérisée par :

- une CAPACITÉ DE LECTURE :
 - la capacité d'extraire d'un texte les idées qu'il contient et leur articulation et d'en faire un résumé fidèle et complet;
 - la capacité de décoder les messages transmis par d'autres moyens que l'écrit (sons, symboles, diagrammes, images, gestes, mimiques);

Piste de réflexion S-2 (suite)

- la capacité de reconnaître divers niveaux de langage, divers genres d'écriture, divers genres littéraires, et de caractériser les objectifs et les moyens de chaque niveau ou genre;
 - la capacité de lire à la vitesse qui convient à la nature du texte ou aux buts de la lecture;
 - la capacité de comprendre les termes inconnus en fonction du contexte;
 - la capacité de situer des oeuvres littéraires étudiées dans leur contexte d'origine, d'en analyser les grandes caractéristiques et de les apprécier personnellement en distinguant ses opinions de celles de l'auteur;
 - la capacité de rendre compte d'un certain nombre d'oeuvres littéraires intégrales.
- une CAPACITÉ D'ÉCRITURE :
 - la capacité de découvrir, de concevoir ou de choisir des idées pour écrire sur un sujet donné, en mobilisant ses connaissances et ses informations ou en se documentant de façon appropriée;
 - la capacité de structurer un texte (introduction, développement, transition, conclusion), d'organiser les informations et les idées dans une succession logique de paragraphes cohérents et articulés entre eux, de rédiger en employant le style et le niveau de langue appropriés au sujet et au lecteur;
 - la capacité d'écrire dans une langue correcte, en utilisant les termes propres et en respectant les règles grammaticales d'orthographe, de syntaxe, de ponctuation et d'agencement des propositions;
 - la capacité d'écrire des textes transmettant des informations ou des connaissances d'une façon exacte, précise, complète et assimilable par le lecteur;
 - la capacité d'écrire un commentaire critique sur le texte d'un auteur.
 - une CAPACITÉ D'ÉCOUTE ET DE PAROLE :
 - la capacité de saisir les idées d'un exposé oral ou d'une discussion et de les résumer et de les répéter d'une façon ordonnée, cohérente et complète;
 - la capacité de poser clairement une question et celle d'engager un échange d'idées avec une personne ou dans un groupe, de façon pertinente, claire, compréhensible et cohérente;
 - la capacité de répondre oralement à une question par des phrases claires, correctement construites, concises et complètes;
 - la capacité de participer à un débat structuré faisant appel à des arguments et des raisonnements logiques, clairs et compréhensibles;
 - la capacité de faire un exposé présentant des faits et des idées de façon organisée, dans une langue claire et correcte et sans lire un texte, ainsi que la capacité de communiquer oralement les résultats d'un travail de recherche.

En outre, au sortir du secondaire, l'élève devrait témoigner d'une **MAÎTRISE DE LA LANGUE SECONDE** caractérisée par :

- la capacité de lire des textes destinés au grand public (journal, magazine d'information, manuel d'instructions accompagnant les appareils domestiques, documents d'information publiés par les gouvernements ou les entreprises), ainsi que des oeuvres littéraires contemporaines destinées à un large public;
- la capacité d'écrire correctement et aisément des textes reliés à la vie quotidienne (p.ex. lettre, demande de service ou d'emploi);
- la capacité d'écouter efficacement un film, la description d'un événement sportif, un bulletin de nouvelles, une émission d'affaires publiques;
- la capacité de mener aisément une conversation articulée pour fins d'information, pour la vie quotidienne ou pour le travail.

Piste de réflexion S-3

Au terme du secondaire, l'élève devrait témoigner de **CAPACITÉS MATHÉMATIQUES** telles que :

- la capacité d'effectuer avec aisance des calculs dans les quatre opérations en utilisant les nombres naturels, les décimales et les fractions, et des calculs de la règle de trois, de pourcentage, de moyenne;
- la capacité d'utiliser une calculatrice tout en étant capable d'estimer approximativement le résultat à obtenir pour pouvoir détecter les erreurs d'utilisation;
- la capacité d'effectuer avec aisance des mesures en unités métriques et en unités du système anglais et de passer facilement d'une unité de mesure à une autre;
- la capacité d'estimer et d'apprécier intuitivement des mesures d'espace, de masse, de poids, de temps;
- la capacité d'utiliser efficacement les mathématiques des nombres entiers, fractions et décimales, des rapports, proportion et pourcentage, des racines et puissances;
- la capacité de formuler un problème en termes mathématiques et, à l'inverse, d'interpréter les paramètres d'une formule comme représentant les éléments d'un objet mathématique : nombre, figure géométrique;
- la capacité de résoudre un problème posé en termes algébriques par le calcul ou en termes géométriques par des constructions de figure, des translations, et en utilisant le raisonnement déductif;
- la capacité d'utiliser avec aisance les méthodes et les instruments appropriés pour résoudre des problèmes (calcul, essai et erreur, calculatrice, ordinateur...);
- la capacité d'interpréter et de produire des tableaux, des graphiques, des relations, des fonctions;
- la capacité d'utiliser les notions élémentaires des statistiques et des probabilités.

Piste de réflexion S-4

Au terme du secondaire, l'élève devrait témoigner de la connaissance d'un ENSEMBLE DE RÉALITÉS DE L'UNIVERS SOCIAL le rendant capable de se situer dans l'espace, le temps et la société.

Dimensions spatiales

- la capacité de rendre compte de façon articulée des caractéristiques géographiques (climat, régions naturelles et relief, hydrographie, population, etc.) du Québec et du Canada et de caractériser leurs impacts sur la vie humaine ;
- la capacité de rendre compte de façon articulée, à partir de quelques exemples pris dans divers environnements géographiques du monde, des relations entre le monde physique, le monde vivant et les sociétés humaines;
- la capacité de rendre compte des grandes régions géographiques du monde et de situer, sur une carte muette, les continents, les principaux pays, les grands océans et cours d'eaux, les grands types de climats, les principales métropoles et les grands types d'écosystèmes;
- la capacité de caractériser les grandes aires du monde : pays développés, pays en voie de développement.

Dimensions historiques

- la capacité de rendre compte, selon une chronologie organisée, des grands moments de l'histoire de l'Occident;
- la capacité de rendre compte de façon articulée des grands moments de l'histoire du Québec et du Canada;
- la capacité de rendre compte de façon articulée des idéologies, des changements politiques, économiques et sociaux qui ont marqué l'histoire de l'Occident durant le XIX^e siècle et le XX^e siècle, et de montrer comment ces changements sont à l'origine de l'état actuel du monde;
- la capacité d'indiquer les problèmes éthiques posés par l'histoire humaine : grands conflits, combats idéologiques, débats sur la guerre et la paix, colonialisme, effets de la révolution industrielle, déséquilibres Nord-Sud, etc.

Dimensions sociales et culturelles

- la capacité de rendre compte des rapports sociaux dans les groupes et entre les groupes, des mécanismes économiques (marché, formation des prix, internationalisation des marchés, relations entre le marché et l'entreprise, etc.), du rôle économique et social de l'État, des transformations dans l'organisation du travail; et la capacité d'expliquer et d'utiliser des notions telles que : le taux d'intérêt, l'inflation, le rôle des institutions économiques (banques, caisses populaires, etc.);
- la capacité de rendre compte du fonctionnement des institutions politiques au Québec, au Canada et dans les sociétés démocratiques, et de caractériser les valeurs sur lesquelles elles se fondent (libertés, droits de la personne, primauté de la loi, etc.);

- la capacité de rendre compte des grandes traditions religieuses, la tradition chrétienne qui a façonné la société québécoise et d'autres grandes traditions que la diversification ethnique et culturelle rend présentes au Québec.

Éducation sociale et civique

L'initiation aux réalités géographiques, historiques, sociales et culturelles devrait être l'occasion de renforcer une ÉDUCATION SOCIALE ET CIVIQUE caractérisée par :

- la capacité de porter des jugements éthiques sur des situations de la vie personnelle et sociale vécues dans le monde contemporain et la capacité d'établir les critères sur lesquels se fondent ces jugements;
- la capacité de concevoir et de discerner les conduites responsables dans les rapports avec autrui, comme conjoint, parent, ami, collègue de travail, etc.;
- la capacité d'énoncer et d'évaluer des conséquences possibles d'une proposition d'action ayant des effets individuels et collectifs;
- la capacité de rendre compte des dispositions fondamentales de la Charte des droits et libertés de la personne, et d'identifier les comportements qui la respectent ou la contredisent;
- la capacité de concevoir des conduites responsables comme intervenant dans l'économie, comme consommateur de biens et services et comme utilisateur de services publics;
- la capacité de concevoir des conduites responsables comme citoyen et membre d'une société caractérisée par une diversification ethnique et culturelle croissante;
- la capacité de rendre compte de façon globale du système judiciaire et de son impact sur la vie du citoyen.

Piste de réflexion S-5

Au terme du secondaire, l'élève devrait témoigner d'une FORMATION SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE caractérisée par :

- la capacité de maîtriser les notions de base qui permettent de comprendre et d'expliquer des phénomènes physiques tels que les mélanges, l'inertie, la force, la gravitation, la chaleur et ses effets, la puissance électrique, l'induction électromagnétique, les particules de grande énergie, la propagation des phénomènes vibratoires, la compressibilité et la dilatation des gaz;
- la capacité de maîtriser les notions de base qui permettent de comprendre et d'expliquer des phénomènes chimiques tels que les propriétés des acides, bases et sels, la classification des corps selon les éléments, la composition des corps, la formation des corps, la catalyse;

Piste de réflexion S-5

- la capacité de maîtriser les notions de base qui permettent de comprendre et d'expliquer des phénomènes relatifs au fonctionnement de la vie humaine (p. ex. fonctions de nutrition, de relation, de respiration et de reproduction, etc.), au fonctionnement des êtres vivants au niveau cellulaire (ADN, code génétique, enzyme, métabolisme énergétique), à l'interdépendance des êtres vivants et de leur milieu (photosynthèse, cycle du carbone);
- la capacité d'expliquer au moyen de notions scientifiques des objets ou des procédés techniques tels que l'avion, l'engin spatial, l'automobile, la production et le transport de l'énergie électrique, l'utilisation de la radioactivité, des rayons X et γ , le laser, le micro-processeur, la construction des instruments de musique, la photographie, les appareils de télécommunication, la fabrication des aciers spéciaux et de l'aluminium, les piles et générateurs électrochimiques, les engrais, les matériaux composites, la fabrication d'un clone, l'ingénierie génétique, la culture intensive;
- la capacité de rendre compte des grandes applications de l'informatique dans la vie courante : gestion, calcul scientifique, banque de données, simulation, bureautique, robotique, enseignement, transformation de l'image;
- la capacité d'utiliser des logiciels tels que le chiffrier, les programmes de gestion, les simulateurs, l'annuaire électronique, le didacticiel, le traitement de texte;
- la capacité de pratiquer la démarche expérimentale : observation, recherche et contrôle de variables, formulation d'hypothèses, mise en oeuvre de protocoles expérimentaux, interprétation des résultats;
- la capacité de s'assurer de la validité d'un modèle qui explique des faits d'observation et d'expérience;
- la capacité d'établir des rapports entre les aspects fondamentaux des sciences (physiques, chimiques, biologiques) et les activités humaines en matière de sécurité, de protection de la santé, de gestion des milieux, de protection de l'environnement, de l'organisation du travail;
- la capacité d'adopter des conduites responsables pour le maintien de sa santé personnelle (hygiène, alimentation, sexualité, condition physique).

Piste de réflexion S-6

Au terme du secondaire, l'élève devrait témoigner d'une formation par l'ÉDUCATION PHYSIQUE caractérisée par :

- la capacité de maintenir une bonne condition physique (efficacité cardio-respiratoire, force musculaire, endurance musculaire, souplesse, contrôle du poids, habiletés motrices);
- la capacité et le goût de maintenir sa santé, ce qui nécessite la compréhension du fonctionnement du corps humain;

- la capacité et le goût de développer des habiletés physiques plus spécifiques (natation, activités de plein air, conditionnement physique, sport individuel, sport collectif, etc.);
- la capacité de déployer des comportements sportifs et de jeu empreints d'esprit d'équipe, de contrôle de soi, de respect des règles du jeu, de discipline et de persévérance.

Piste de réflexion S-7

Au terme du secondaire, l'élève devrait témoigner d'un DÉVELOPPEMENT ARTISTIQUE caractérisé par :

- la capacité d'exprimer ses sentiments et de stimuler son imagination créatrice;
- la capacité de percevoir et d'exprimer des qualités musicales significatives à travers les sons, la mélodie, le rythme, le timbre, l'harmonie, la forme, etc.;
- la capacité de reconnaître les éléments du langage musical;
- la capacité de s'exprimer par le chant choral ou par l'exécution instrumentale;
- la capacité d'apprécier les qualités expressives des grands maîtres;
- la capacité de représenter de façon personnelle son monde intérieur et de trouver des solutions à des problèmes artistiques donnés;
- la capacité d'expérimenter des techniques et des procédés artistiques plus complexes et de réaliser des productions et des éléments du langage plastique où il pourra exprimer son monde intérieur et ses sentiments;
- la capacité de connaître et d'apprécier de façon personnelle et objective les oeuvres d'art d'hier et d'aujourd'hui;
- la capacité d'exercer une attitude critique à l'égard de la multitude de produits culturels qu'on lui propose et, à la mesure de ses ressources et intérêts, de faire des choix éclairés.

*
* *

Note sur la formation morale et religieuse

Comme dans le cas du primaire et pour les mêmes raisons, le Groupe souscrit à l'idée d'une école non confessionnelle reconnaissant l'existence d'une dimension religieuse et éthique dans l'expérience humaine. Cette école donnerait un enseignement de morale naturelle en première, deuxième et troisième année du secondaire. En quatrième et cinquième année, une place serait consacrée à l'étude du phénomène religieux (voir piste de réflexion S-4, à la page 34). Les cours à option de quatrième et cinquième années pourraient accueillir un enseignement à caractère religieux.

Conclusion

La société québécoise valorise grandement trois traits majeurs qui la caractérisent aujourd'hui :

- un niveau de vie élevé, une richesse collective et un réseau très développé d'institutions de santé, d'éducation, de loisir et de culture;
- un système politique démocratique fondé sur le respect de la liberté individuelle et la reconnaissance des droits de la personne;
- une identité originale dans l'environnement nord-américain.

Ces traits valorisés à juste titre ne pourront être conservés sans de grands efforts. L'internationalisation et la mondialisation des activités humaines et, au premier chef, des activités économiques, exposeront la société québécoise à la très rude concurrence des autres sociétés. Notre société, si elle veut conserver son niveau de vie et son réseau d'institutions, devra trouver les moyens de restructurer son économie et d'accroître sa production de richesse. Le développement des sciences et des technologies apportera à la fois des avantages et des défis pour sa capacité de produire de la richesse, de maintenir son système politique démocratique, de conserver son identité. La diversification ethnique et culturelle l'obligera à des efforts nouveaux d'intégration harmonieuse.

Il est aussi clair que la qualité de l'éducation et l'efficacité avec laquelle les sociétés sauront développer leur matière grise pèseront très lourdement dans leur destin. Pour éviter l'appauvrissement collectif, pour demeurer compétitive sur les marchés mondiaux, pour maintenir son système politique démocratique, pour préserver ses caractéristiques propres, la société québécoise devra compter sur le développement intellectuel, la capacité de produire, d'innover et de créer, le sens des responsabilités civiques, l'attachement aux valeurs démocratiques de chacun de ses membres.

La préparation des jeunes du Québec au monde exigeant du XXI^e siècle requiert une école davantage centrée sur les apprentissages fondamentaux et sur le développement intellectuel des élèves, une école stimulante qui inculque le goût et la capacité d'apprendre, une école qui initie et introduit au monde de la culture, une école qui prépare aux rôles sociaux de la vie adulte, une école qui rend capable de juger et d'agir de façon responsable, une école qui élève et fait réussir. Cette école devra se consacrer à son rôle propre et bénéficier de l'appui et de la collaboration de la famille, des institutions sociales, des organismes communautaires. Si l'école québécoise ne s'oblige pas à réaliser au primaire et au secondaire des profils de formation exigeants, la société québécoise succombera devant les défis du monde très exigeant du XXI^e siècle.

ANNEXES

1. Mandat du Groupe de travail

2. Composition du Groupe de travail

1. Mandat du Groupe de travail

Le Groupe de travail a pour mandat de définir le «profil de formation» des élèves visé à la fin du primaire et à la fin du secondaire, c'est-à-dire *l'ensemble intégré de connaissances, d'habiletés et d'attitudes qu'un élève devrait maîtriser au terme des deux grandes étapes de la formation de base.*

Dans l'*élaboration* de ses propositions, le Groupe de travail tiendra compte des spécifications suivantes :

1. centrer la réflexion sur ce qu'il devient précisément à l'école de réaliser, quitte à situer cette action propre de l'école par rapport aux autres lieux ou agents d'éducation;
2. traiter adéquatement le domaine des connaissances, tout autant que celui des habiletés;
3. définir les visées de formation liées à l'initiation culturelle tout autant que celles qui sont de l'ordre du développement personnel;
4. ventiler les propositions selon chacun des cycles du primaire et du secondaire, si la réflexion du Groupe de travail le conduit jusqu'à ce niveau de spécificité.

Pour la *présentation* de ses propositions, le Groupe de travail tiendra compte des spécifications suivantes :

5. viser à produire un texte concis et court – quelques pages devraient suffire –, accessible à un large public et constitué d'énoncés clairement circonscrits et aisément repérables;
6. garder présent à l'esprit que, au terme du débat public qu'ils serviront à soutenir et à nourrir, les «profils de formation» sont destinés à servir de repères fondamentaux pour le réexamen des grilles-matières du primaire et du secondaire et, le cas échéant, pour le recentration des objectifs et des standards des programmes d'études et des séquences d'apprentissage, en somme, pour établir le plan de formation de l'école de base;
7. prendre en considération que des éléments de ces profils pourraient éventuellement figurer dans un texte de loi.

C'est au plus tard *le 20 mai 1994* que le groupe de travail devra remettre ses propositions au ministre de l'Éducation. Celui-ci les diffusera alors sans tarder et enclenchera une vaste consultation publique dont les modalités seront précisées plus tard ce printemps.

2. Composition du Groupe de travail

Les membres du comité

Claude CORBO est recteur de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) depuis 1986. Entré à l'UQAM en 1969 comme professeur d'histoire de la pensée politique au département de science politique, il y a successivement occupé les postes de vice-doyen des sciences humaines (1972-1974), de registraire (1974-1978), de doyen de la gestion des ressources (1978-1979), de vice-recteur (1979-1981) et de vice-recteur à l'enseignement et à la recherche (1981-1986), avant d'accéder au rectorat. Titulaire d'un doctorat en philosophie de l'Université de Montréal, monsieur Corbo a notamment présidé le Comité consultatif international du Biodôme de Montréal et le Groupe de travail du ministre de la Sécurité publique sur les relations entre le Service de police de la Communauté urbaine de Montréal et les communautés noires.

Louis DAGNEAU enseigne l'histoire et l'éducation économique aux élèves du second cycle du secondaire depuis près de trente ans. À l'emploi de la Commission scolaire de Chambly de 1965 à 1992, il enseigne maintenant à la Commission scolaire de l'Eau-Vive. Titulaire d'une maîtrise en histoire de l'Université de Montréal, monsieur Dagneau a été chargé de cours au cégep Édouard-Montpetit et à l'Université de Montréal. Il a en outre travaillé au sein de comités d'école, de comités de parents et d'organisations syndicales.

John H. DINSMORE est président du Forum entreprises-universités depuis 1987. Il a occupé divers postes au sein de la haute fonction publique québécoise, notamment au ministère de l'Industrie et du Commerce, où il a été sous-ministre adjoint de 1973 à 1975 et sous-ministre de 1975 à 1977, et au ministère de l'Éducation, où il a été sous-ministre associé de 1970 à 1973. Plus récemment, monsieur Dinsmore a été président de Pétromont, de 1979 à 1986, et président du conseil et chef de la direction de Marine Industrie, de 1977 à 1979. Ingénieur formé à l'Université McGill et au Centre d'études industrielles de Genève, John J. Dinsmore a déjà présidé l'Ordre des ingénieurs du Québec.

Fatima HOUDA-PEPIN travaille comme consultante en éducation interculturelle. Elle donne un cours à l'Université de Montréal sur les problèmes d'intervention en milieu multiethnique, et a déjà enseigné à l'Université du Québec à Montréal. Actuellement présidente du Comité consultatif sur les relations interculturelles et interraciales auprès du Comité exécutif de la ville de Montréal, madame Houda-Pepin a notamment siégé au Comité consultatif sur les relations interethnique et raciales de la Commission des droits de la personne, au Comité d'intervention sur la violence à caractères raciste et au Comité consultatif sur l'accessibilité des communautés culturelles aux services de santé et aux services sociaux. Fatima Houda-Pepin est titulaire d'une maîtrise en sciences de l'information de l'Université McGill, d'une maîtrise en relations internationales de l'Université d'Ottawa et d'un baccalauréat en science politique de l'Université Laval.

Paul INCHAUSPÉ est directeur général du cégep Ahuntsic depuis 1983. Il a été, auparavant, directeur adjoint des services pédagogiques, puis directeur des services pédagogiques au cégep du Vieux-Montréal. Après des études doctorales en philosophie et en sociologie, monsieur Inchauspé a enseigné dans divers établissements d'enseignement postsecondaire, en France puis au Québec. Monsieur Inchauspé est membre du Conseil de l'éducation depuis 1988 et il en a présidé la Commission de l'enseignement supérieur de 1989 à 1993. Il a aussi été membre du Conseil des collèges de 1979 à 1983.

Hélène SIMARD est vice-présidente sortante du Conseil permanent de la jeunesse. Elle a siégé au conseil de 1991 à 1994, agissant régulièrement à titre de porte-parole de l'organisme. Titulaire d'un baccalauréat en communication publique, option journalisme, avec mineure en sociologie et en science politique, madame Simard est très active dans le domaine sportif. Elle est notamment membre du comité du suivi de la candidature de Québec aux Jeux olympiques d'hiver de 2002.

Raymonde TOUZIN est, depuis 1985, directrice générale de la Commission scolaire des Chutes-de-la Chaudière. Titulaire d'un baccalauréat en pédagogie et d'une maîtrise en administration publique, madame Touzin a enseigné au secondaire pendant neuf ans avant d'occuper les fonctions de directrice adjointe et de directrice de deux écoles secondaires de Sainte-Foy, puis de directrice adjointe à la Commission scolaire de Tilly, Raymonde Touzin est actuellement membre du Comité catholique du Conseil supérieur de l'éducation et membre du conseil d'administration de l'Université Laval. En outre, elle a déjà présidé le conseil d'administration du cégep François-Xavier-Garneau.